

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	19 (1931)
Heft:	366
Artikel:	Les conseillères de paroisses dans l'Eglise nationale protestante de Genève
Autor:	Burkhardt, Emma
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260409

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Mme Noemi Valentin

C'est avec beaucoup de regret que les nombreux amis de Mme Valentin ont appris son décès survenu à Berne, il y a peu de jours. Femme aimable et sympathique, elle avait conservé sous ses cheveux blancs une bonne grâce souriante qu'on ne pouvait oublier lorsqu'on avait eu le grand plaisir de la rencontrer, et celles parmi nous, d'une bonne génération plus jeunes qu'elle, qui lui furent présentées lors des séances préparatoires de la Saffa (elle fut membre du Comité de presse) ont gardé un souvenir vivant de cette personnalité toute de bienveillance et de distinction.

D'origine alsacienne, née dans un milieu intellectuel et artistique, elle était venue très jeune à Berne, où professait son mari, le docteur Valentini, et très vite elle fit de son salon un lieu de rencontre entre la culture française et la culture allemande. C'est chez elle en effet que l'on pouvait toujours rencontrer toutes les célébrités littéraires françaises qui traversaient la ville fédérale, et d'autre part ses relations d'amitié avec des hommes tels que Carl Spitteler et Widmann lui permirent de faire connaître leur talent au public de langue française. C'est à elle en effet que l'on doit la traduction de la plupart de leurs œuvres, traductions auxquelles il faut ajouter nombre de celles d'auteurs allemands de la même période: Sudermann, pour ne citer que lui, fut joué pour la première fois à Paris dans la traduction de *L'Honneur* qu'avait donnée Mme Valentini, et ce fut elle également qui prépara la traduction française de son roman *L'Indestructible passé*. Elle fut aussi une collaboratrice régulière de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève*, auxquels elle donna des articles littéraires, des comptes-rendus de livres fort appréciés et son activité s'étendit à d'autres revues encore.

Mme Valentini toucha à notre mouvement féminin suisse organisé par le Lycéum, dont elle fut un membre dès sa fondation, et auquel elle donna souvent des causeries littéraires fort goûteuses. Mais elle ne s'en tint pas là, et en été 1914, ce fut elle qui prit en main l'organisation d'un Comité de secours aux prisonniers de guerre, grâce auquel des milliers de prisonniers furent ravitaillés.

C'est donc une figure qui nous honore tous qui vient de disparaître, et dont notre journal se devait d'honorer la mémoire. — *Viva voce M. F.*

Deux mois avant la Conférence du Désarmement

La réponse d'un colonel

Le Conseil Fédéral avait convoqué, le 9 novembre, à Berne, dans la salle du Conseil National, une grande Conférence consultative contre la guerre chimique, présidée par M. le Conseiller fédéral Minger, Chef du Département militaire. Ceux de nos lecteurs qui pensent comme nous que le meilleur moyen de lutter contre la guerre chimique (voit notamment les déclarations à ce sujet de savants éminents, comme le professeur Langevin),

c'est de lutter contre la guerre tout court — ceux-là auront été comme nous profondément déçus et attristés, pour ne pas dire davantage, par l'inspiration des discours prononcés et la tournure prise par la discussion: ni M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N., ni les représentants de l'Union syndicale et du parti socialiste suisse, ni les paroles si justes de M. Wengen, directeur de la police neuchâteloise, remerciant qu'à la veille de la Conférence du Déarmement, on se réunisse à Berne pour parler de la guerre chimique, n'ont pu aboutir à faire insérer dans la résolution finale votée le moindre mot en faveur de la suppression des guerres, ni la moindre allusion à la prochaine Conférence de février. Nous en sommes là, en Suisse, deux mois avant cette Conférence qui se réunira sur notre territoire, et à laquelle nous trouverons tout naturel que les autres fassent les sacrifices dont on ne veut pas entendre parler dans certains de nos milieux suisses. C'est finalement édifiant.

Mais ce contre quoi nous tenons surtout à protester de toute notre indignation, c'est contre la réponse que le colonel Bircher (Aarau) a crié spirituel de faire à Mme Ragaz, présidente de la Branche suisse de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, lorsque, avec beaucoup de courage, elle s'est élevée à son tour contre cette méthode de chercher des palliatifs aux guerres, au lieu de prendre le mal à sa racine: ne lui a-t-il pas répondu «en lui rappelant malicieusement (nous citons textuellement un de nos quotidiens romands) que les femmes — à commencer par la belle Hélène — ont été souvent la cause de guerres cruelles...» Que l'on puisse plaisirnt de la sorte sur un sujet aussi tragique, afficher un aussi complet mépris des souffrances des femmes pendant la guerre (car, lorsqu'on va chercher ses exemples jusqu'à Troie, on peut bien regarder aussi dans nos pays voisins), manifester une ignorance si parfaite de l'appel aux femmes à l'œuvre de paix lancé tout dernièrement à la S. d. N. par des hommes politiques de tous l'autorité du dit colonel... c'est faire ouvrir les yeux à beaucoup sur une mentalité qui n'est digne, ni de notre temps, ni de notre pays.

E. Gd.

Les Conseillères de Paroisses dans l'Eglise Nationale Protestante de Genève

N. D. L. R. — La question de la participation de la femme à l'activité de l'Eglise est de nouveau de première actualité en Suisse allemande, dans les cantons de Berne notamment, d'Argovie et de Zurich (notre dernier numéro a signalé que la «Journée des Femmes zurichoises», fixée au 15 novembre, serait entièrement consacrée à ce sujet, en préparant à la réunion du Synode cantonal, où il sera discuté par le corps pastoral.) En Suisse romande, elle est réglée depuis bien des années en ce qui concerne l'électoral, mais pas complètement en ce qui concerne l'éligibilité: aussi est-elle à la fois pour rendre service à celles qui欲ueulent à des demandes que nous ont été adressées, que nous publions ci-après quelques extraits de la belle étude d'une haute inspiration présentée à l'Assemblée de l'Association suisse pour le

Suffrage féminin à Baden par Mme Emma Burkhardt, conseillère de paroisse à Genève.

... Le vœu a été exprimé à réitérées fois qu'en plus de leurs devoirs d'administrateurs, les Conseils de paroisse devraient exercer une action spécifiquement religieuse. Afin que ce vœu puisse se réaliser, il faut que les membres des Conseils soient des hommes et des femmes religieux, il faut qu'ils aient fait dans leur vie propre l'expérience personnelle de Dieu. Alors ils pourront agir: leur vie sera un témoignage, et leur activité sera bonne et religieuse. Un progrès spirituel ne peut naître que d'un effort spirituel. Les besoins administratifs elles-mêmes ont une réelle valeur, si elles sont faites dans un esprit de consécration, mais elles ne suffisent pas. Il faudrait que chacun ait au moins une activité spirituelle dans la paroisse dont il soit responsable: école du dimanche, cercle d'études, Croix-Bleue, etc.

De quelle façon les Conseils de paroisse peuvent-ils exercer une action religieuse? en soutenant, par exemple, les chœurs de paroisse par leur collaboration effective, en fondant des groupes d'études bibliques, en s'intéressant à la formation religieuse de la jeunesse, en contribuant à son éducation morale ou religieuse. Les conseillères doivent être les porte-parole des fidèles de leur paroisse, les conseillères, tout particulièrement ceux des femmes de la jeunesse féminine: à elles d'autre part de stimuler cette jeunesse, à la mettre au courant des besoins de l'Eglise, des tâches à accomplir, de lui faire sentir son devoir de solidarité envers les autres membres de l'Eglise.

Quant à notre activité comme conseillères de paroisse, elle est multiple et très diverse suivant les paroisses.¹

Plusieurs d'entre nous font partie du Bureau des Conseils comme secrétaires, et sont chargées des procès-verbaux et d'une partie de la correspondance.

A côté des attributions plus spécialement féminines, depuis celle de recoudre des boutons aux robes des pasteurs, de veiller à l'aménagement et à l'entretien des locaux de paroisse, à la décoration florale des lieux de culte, d'entretenir les coupes de communion, d'organiser des ventes au profit de la paroisse, et des thés de vendredi lors des fêtes paroissiales ou des réunions de moniteurs et monitrices des écoles du dimanche, de distribuer des dons en vêtements aux fêtes de Noël et dans les familles, etc., etc., il est demandé à quelques-unes d'établir le fichier des membres de la paroisse, de le vérifier et de le compléter au fur et à mesure; de distribuer ou d'adresser le *Messager paroissial* paraissant mensuellement: celui-ci est conforme pour toutes les paroisses du canton, sauf la dernière page destinée plus spécialement aux informations concernant chaque paroisse; la rédaction de cette dernière page est parfois confiée aux conseillères, de même que la rédaction du rôle de service pour les cérémonies et les cultes.

Dans certaines paroisses, ce sont les conseillères qui font la collecte pour la Caisse centrale et la Caisse de paroisse; ce n'est pas toujours une tâche facile, mais elle donne l'occasion de prendre contact avec les membres de la paroisse. Une activité plus agréable est celle

¹ Les conseillères de paroisse dans l'Eglise nationale protestante de Genève sont actuellement au nombre de 75 (48 conseillères et 27 suppléantes, réparties dans 23 paroisses sur 25). (Réd.)

des visites aux nouveaux venus dans la paroisse et la remise d'un mot de bienvenue. La question des visites aux paroissiens est à l'ordre du jour; on se plaint généralement de la rareté de celles que font les pasteurs; dans l'une ou l'autre des paroisses, il y est tant bien que mal suppléé par la création d'une commission des visites. Il faut naturellement que la conseillère choisisse avec soin les personnes qu'elle charge des visites, car il y fait beaucoup de doigté et un esprit élevé pour qu'elles soient vraiment bienfaisantes. Ces visites peuvent être aussi l'occasion du recrutement de nouveaux membres. Les visites aux personnes malades ou âgées sont plus faciles, car elles sont généralement très bienvenues. Quel bien ne peut-on pas faire avec quelques fleurs accompagnées d'une parole d'encouragement?

Le service d'accueil à l'Eglise est bienfaisant aussi, et c'est peut-être encore une des attributions de la conseillère de paroisse de l'organiser, à la campagne qu'en ville.

Les conseillères sont encore appelées à diriger des réunions de mères de famille, si la femme du pasteur ne peut le faire, et celles-ci sont très appréciées dans certaines paroisses; à organiser aussi les activités de jeunesse. Elles sont assez souvent déléguées pour représenter le Conseil dans les œuvres dépendant de la paroisse, si elles ne les dirigent pas elles-mêmes, par exemple à la Commission des Diaconies, aux activités de jeunesse, aux examens de religion des écoles, à ceux des catéchuménats lorsqu'ils sont institués.

Dans telles paroisses de la campagne, les conseillères ont l'entièreté de responsabilité du catéchisme ou de l'école du dimanche, et parfois à titre intérimaire, des leçons de religion et des examens. Beaucoup dirigent les écoles du jeudi, des groupes de l'Espoir; à l'une d'elles revient l'idée d'organiser des leçons de religion et de catéchuménat pour les garçons et les filles anormaux.

Comme déléguées aussi, elles sont parfois appelées à représenter les Conseils dans les assemblées convoquées par le Consistoire ou à celles d'œuvres religieuses genevoises, ainsi à celle des Protestants disséminés, de la Société Jean Calvin, de l'Espoir, etc., etc.

On voit, par cette longue nomenclature, que les travaux auxquels les conseillères sont appelées à participer sont fort nombreux et divers. Quelques-unes de ces œuvres pourraient être accomplies par les membres de l'Eglise sans qu'elles fussent conseillères de paroisse, mais il est indéniable que les conseillères s'intéressent beaucoup plus aux choses de l'Eglise, et que leur activité s'est de ce fait accrue; puis leur rang de conseillère leur confère une certaine dignité, un certain prestige, auprès des paroissiens qui leur facilite la tâche. Leur influence dans la paroisse est en augmentée; elles peuvent faire entendre leur voix lorsque le Consistoire demande l'avis des Conseils, ainsi qu'il le fait, par exemple, au sujet des prix de religion, de la centralisation des œuvres de bienfaisance, de l'Office social de l'Eglise, du Secrétariat des œuvres de jeunesse. Nous avons en ce moment un agent pour la jeunesse masculine; nous aimerais arriver à obtenir un service identique dirigé par une femme et destiné aux jeunes filles, car il nous paraît désirable qu'une liaison plus étroite s'établisse avec les Unions chrétiennes de jeunes filles et les Eclaireuses, par exemple.

Notre Bibliothèque

Un roman sufragiste suisse

Virgile Rossel: *Ce que femme veut...*, roman, 1 vol. 3 fr. 50. Edition Spes, Lausanne, et de la Baconnière, Neuchâtel, 1931.

La parution de ce roman serait-elle un signe des temps?

Car, bien que son auteur, juge fédéral, écrivain très connu, nous rappelle dans sa préface ce que nous, féministes reconnaissantes, n'aurions garde d'oublier, c'est que, en 1905 déjà, il donnait à l'*Annuaire politique* dirigé par Hilti, un article contenant un passage significatif sur l'égalité entre les sexes, c'est un quart de siècle plus tard qu'il a estimé notre revendication à la fois assez actuelle et assez mûre pour en faire le sujet de son roman. Assez actuelle pour prendre délibérément rang parmi les préoccupations politiques à l'ordre du jour; assez mûre pour que toute fiction nouée autour d'elle ne soit pas accusée d'utopie, mais puise au contraire nous aider, en réalisant dans la vie de tous les jours, sous les yeux d'un public rendu attentif, les principes dont nous nous réclamons.

Ne vous y trompez pas, en effet: l'héroïne de ce roman tout neuf écrits, ce n'est pas, et contre les apparences, la jolie Simone Pernaux-Franç, et non plus la terrible Mme Bronsard (dont la silhouette de virago est peut-être un brin trop accentuée) ou la jalouse Blandine, ou encore Mme Meillet-Fétu, la présidente de la Ligue antisuffragiste suisse. Non, l'héroïne, c'est l'Idée, notre

Idée, celle que depuis bien des années nous voyons cheminer à pas lents et difficiles sur nos rocheux chemins helvétiques, parfois essayant de pousser la coquille, en lieu et place de route, de notre escargot symbolique, parfois accélérant sa hâte parce que dans un canton, à Genève, à Bâle, à Zurich, à Neuchâtel, un progrès semble se réaliser, parfois aussi s'asseyant, un brin découragée, pour regarder ses compagnes d'autres pays gravir allégrement la montagne du succès. Mais la voie, qui grâce à M. Virgile Rossel, a repris sa marche en avant, notre Idée: dans ce vingt-troisième canton suisse, où le romancier a déjà situé un précédent roman, et dont les paysages ressemblent comme des frères à des paysages bien proches de ceux qui écrit ici et de celles qui la lisent; dans ce canton de Combeville, ouvert aux idées nouvelles, l'initiative suffragiste combinée en commun par Mme Bronsard, la présidente de la Ligue pour le suffrage et le député socialiste Prosper Briscard, a rassemblé le chiffre voulu de signatures pour être soumise aux électeurs, et par une majorité, faible il est vrai, mais dont nous nous contenterions toutes, n'est-ce pas? à triomphé en votation populaire. Voici donc toutes celles qui, autour de Mme Bronsard et de Simone, réclamaient leurs droits deve nues électrices; voici d'autre part Mme Bronsard, Simone elle-même, et Virginie Pluche, la vicelle fille et une douzaine d'autres élues députées dans le Parlement cantonal, où Simone prononce son *maiden speech* en faveur d'un projet de loi sur les tribunaux d'enfants... Et il n'en est point résulté de cataclysme, et le monde n'en est pas renversé et la terre tourne encore.

Qu'il n'en ressorte pas des difficultés intérieures

Merci à M. Rossel pour cet encourageant au-
gure, et merci aussi pour l'appui que sa conviction profonde et sa connaissance de certains aspects du problème suffragiste vont apporter à notre cause. Le roman qui, le premier à notre connaissance en Suisse romande, a été consacré à l'Idée du suffrage, ce roman-là devait être signalé à toutes les nôtres.

E. Gd.



Cliché Mouvement Féministe

Mme Ada NEGRI

Poète italien bien connu à qui vient d'être attribué le prix Mussolini de poésie italienne.

Lorsqu'il s'est agi de la participation à la Saffa pour donner une idée du travail de la femme dans l'Eglise, c'est encore aux conseillères qu'on s'est adressé.

Le Consistoire a fait appel à des femmes pour quelques-unes de ses Commissions, par exemple celle des diaconesses, de la musique sacrée, des cultes, de la gestion de l'Eglise, la Commission sociale, Commissions dans lesquelles elles collaborent avec leurs collègues masculins.

Quant aux délibérations mêmes des Conseils, nos conseillères trouvent en général qu'elles restent trop administratives; elles voudraient que des questions d'ordre spirituel, moral et social y fussent plus souvent discutées. Peut-être, lorsqu'elles seront plus nombreuses, leur influence se fera-t-elle sentir dans ce domaine aussi. Quoi qu'il en soit, leur activité au sein des Conseils n'est pas inutile, et elles sont heureuses et fières de pouvoir contribuer dans une faible mesure à la vitalité de leur Eglise.

Nous avons aussi senti le besoin, ayant le même idéal et poursuivant les mêmes buts, d'avoir parfois des réunions de conseillères, afin de prendre davantage conscience de nos responsabilités, de chercher ensemble les progrès à accomplir et de nous stimuler mutuellement, mais elles n'ont rien de régulier. Voici quelques-unes des sujets qui ont motivé nos réunions: *Discussion des rapports présentés en assemblée générale des Conseils* (il est bon pour nous d'avoir de ces discussions dans un petit cercle pour nous habiller à prendre ensuite la parole dans de plus grandes réunions, et vaincre la timidité qui nous paralyse encore trop souvent); *Comment faire connaître et aimer la Bible à la jeunesse*, tel était le sujet d'une autre réunion; puis: *Les réceptions de catéchumènes*; *Les œuvres de paroisse pour les jeunes*; etc.

En 1928, peu avant la votation sur le pastoral féminin, nouvelle réunion, dont le sujet: *La femme peut-elle être pasteur?* fut introduit par Mme Bard, candidate en théologie. La création d'une Commission féminine pour répandre dans le public l'idée du pastoral féminin fut appuyée.

Notre dernière réunion eut lieu en vue de la revi d'un article constitutionnel de l'Eglise, révision qui, si elle est acceptée, nous permettrait d'avoir accès au Consistoire. Les premières démarches tentées ont été favorables, mais il nous faudra probablement travailler beaucoup et patienter longtemps pour que l'idée fasse son chemin et aboutisse, mais nous avons confiance.

... C'est en souhaitant de tout cœur que d'autres femmes dans d'autres cantons puissent bientôt mettre au service de l'Eglise tous leurs talents et toutes les ressources de leurs âmes, que je termine par les belles paroles de l'apôtre: « Il nous faut tous être ouvriers avec Dieu. »

EMMA BURKHARDT.

Ce qu'apportera la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

(Prestations d'assurés et suppléments sociaux)

Rente de vieillesse par personne . . . Fr. 600
Rente de vieillesse par couple 1200
Rente annuelle de veuve 450
Allocation unique à une veuve de moins de 40 ans 1500
Allocation unique à une veuve de 30 à 49 ans de fr. 1650 à 3000

Divers

Bulletin du Bureau international d'éducation. (Trimestriel, en français et en anglais; fascicules de 40 pages.) Abonnement: 5 fr. Genève, 44, rue des Maréchaux.

Nous recommandons vivement ce Bulletin à tous ceux de nos lecteurs que les questions d'éducation et d'enseignement intéressent. Les documents et études du Bureau y sont présentés succinctement. Nous y apprenons, par exemple, comment tel pays envisage l'enseignement moral, comment tel autre organise l'école rurale pour lutter contre l'abandon des campagnes, combien dans un troisième le théâtre des marionnettes est populaire et employé même à l'enseignement de l'hygiène morale et sociale. Des études comparées, portant sur les méthodes et les conditions psychologiques des différents pays, sont du plus haut intérêt. L'annonce de Congrès et bibliographie complètent chaque fascicule.

A. DE M.

COMTESSE DE DOMPIERRE: *Amor, Roma*, 1 vol. Paris, 1931. E. Figuère, éditeur.

Des vers, et qui ont une belle tenue. L'auteur est vraiment poète, sait rendre une délicatesse, avec enthousiasme parfois, toujours en une langue variée, souple, même originale les impressions produites sur son âme d'artiste par une longue et intime connaissance des beaux sites d'Italie, la seconde partie du volume — et non pas la moins bonne — s'attachant à des sujets multiples.

Le *Mouvement Féministe* du 5 septembre a choisi, pour les citer, deux poèmes: *Chanson*,

Rente annuelle d'orphelin de père . . . Fr. 150
Rente annuelle d'orphelin de père et de mère 300

La vie internationale

Le Renvoi du Congrès Suffragiste international d'Athènes

Le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes a le profond regret de devoir annoncer qu'il s'est trouvé devant la nécessité de renoncer à convoquer le XII^e Congrès de l'Alliance, le printemps prochain, à Athènes. La crise économique mondiale était déjà si aiguë en septembre, lorsque le Comité s'est réuni à Genève, que les membres présents se sont rendu compte que l'état impossible d'ignorer, soit la difficulté de réunir les fonds nécessaires à ce Congrès, soit celle qu'éprouveraient certainement un grand nombre de Sociétés affiliées à envoyer des délégations bien composées à Athènes. Il fut par conséquent décidé de demander un vote par correspondance aux Sociétés de l'Alliance, considérant que le renvoi d'un Congrès de l'Alliance au-delà de la période statutaire de 3 ans constituait une modification à la Constitution, et que, par conséquent, une majorité des deux-tiers des voix était requise dans un sens ou dans l'autre. Cette majorité a été même largement dépassée en faveur du renvoi du Congrès, et c'est pourquoi cette décision est maintenant communiquée à tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, avaient été informés de la convocation de ce Congrès.

Il est bien évident que, puisque la cause de ce renvoi a été l'inquiétante situation économique actuelle, il est pour le moment impossible, devant l'incertitude de l'avenir à cet égard, d'envisager une autre date pour le Congrès de l'Alliance. D'autre part, le Comité Exécutif, sachant que ce changement de plan serait forcément un grand désappointement pour les suffragistes grecques, avait offert à la Société affiliée de ce pays d'organiser une courte Conférence féministe qui, avec l'aide d'orateurs connus, pourrait en quelque mesure remplacer le Congrès en soutenant le mouvement national. Mais après étude de cette question, le Comité grec a répondu qu'une réunion de ce genre n'éveillerait sans doute pas grand intérêt dans le public athénien, et qu'il préférerait attendre que le Congrès puisse avoir lieu avec un programme complet à une date plus éloignée.

Le renvoi du Congrès d'Athènes permettra au moins à toutes celles des Sociétés féministes travaillant en vue de la Conférence de Désarmement de consacrer leur énergie à cette importante tâche internationale. Nous ne voulons nullement dire par là que tout programme d'activité purement féministe, soit nationale, soit internationale, doive être suspendu durant cette période, bien au contraire: nous pensons seulement que, du résultat de cette Conférence peut découler une sensible amélioration de la situation internationale économique qui permette de reprendre sans trop tarder le projet de ce Congrès. Et nous espérons de tout cœur que, bien que le rythme triennal de notre travail ait été

Les mains, dans cette seconde moitié du livre. Nous aimons infiniment aussi *La Chambre aux bouquets, Enfance, Actions de grâces*. Toutes ces petites pièces de vers — il n'y en a pas moins de quarante — ont un charme pénétrant, mais nous ne voudrions pas donner à penser que les poèmes plus descriptifs du début sont moins réussis: ils sont autres, voilà tout. On peut même les préférer — question de goût individuel.

M. L. P.

PEDRO ROSELLO, directeur-adjoint du B. I. E.: *Le Bureau international d'éducation.*

Brochure contenant un rapport sur la création le but et l'activité d'un Centre international d'éducation, datant de 1925, et sis à Genève au no 44 de la rue des Maréchaux. Ce bureau a un Secrétariat, dirigé par M. Jean Piaget, qui a fait un travail intéressant, par exemple, des enquêtes sur les occupations des enfants libérés des écoles, ayant 14 ans, sur la collaboration de l'école et de la famille, sur la littérature enfantine, sur le self-government, etc. Un cours spécial a été organisé pour le personnel enseignant sur le sujet: « Comment faire connaître la S. d. N. et développer l'esprit de collaboration internationale? » Une Exposition permanente sur l'enseignement de la paix a été fondée et une intéressante collection réunie (provenant de 36 pays) de livres pour les enfants propres à intéresser les petits lecteurs à la vie de la jeunesse dans les autres contrées. Une bonne douzaine de livres ont été déjà publiés par le Bureau. Convaincus qu'ils sont « que le développement de l'instruction et de l'éducation est un facteur essentiel pour la paix et pour le progrès moral et matériel de l'humanité », les gouvernements et les personnalités responsables du Bureau d'éducation font là de la bonne et utile besogne.

J. V.

Une des scènes frappantes du
Banc des Mineurs



Cliché Mouvement Féministe

interrompu, tous les membres de l'Alliance se sentiront engagés d'honneur à ce qu'il n'en résulte aucun recul dans notre action féministe de solidarité internationale.

I. W. S. A.

La propagande suffragiste par le cinéma

Après Zurich et Bâle, Genève vient de faire à son tour l'expérience du film suffragiste, *Le Banc des Mineurs*, et cette expérience a complètement réussi, nous nous pensons utile à celles des Sociétés féministes ou féminines qui vont présenter ce film dans d'autres cantons de donner ici quelques détails sur ce réel succès rompté et la façon dont il a été préparé.

Il a été très soigneusement préparé, insistons tout de suite sur ce point, soit par le Comité suffragiste genevois, soit par M. Jean Brocher, l'heureux auteur de ce film de propagande, et son infatigable opérateur à travers le canton. Car, si cela aurait été beaucoup plus commode, ainsi que quelques-uns l'ont suggéré, de remettre tout simplement *Le Banc des Mineurs* à une entreprise quelconque de cinéma, le résultat aurait été certes fort différent et beaucoup plus onéreux, notre film n'ayant pas été conçu pour des entreprises commerciales. Nous nous sommes donc fait nous-mêmes son impresario, choisissons notre moment et dosant nos effets. A part une séance surtout destinée à remplir notre caisse, grâce à l'appui des membres de notre Association et de leurs amis, les représentations dans la ville même ont été remises à une autre fois, et c'est dans une dizaine de communes de la campagne genevoise où sont terminés les travaux agricoles, en ces soirées déjà longues d'arrière-automne, mais point encore encombrées, comme plus tard, par des réunions locales. La publicité a été largement faite, d'abord au moyen d'un prospectus illustré, aussi habilement présenté que possible, et distribué par la poste dans tous les ménages; au moyen de quelques affiches ensuite, placées par des mains amies dans les endroits les plus en vue dans chaque commune; et enfin par des communiqués de presse. Un excellent gramophone, prêté par une maison de Genève (la maison Ch. Berger, 7, rue du Rhône), nous a apporté une contribution de musique de scène à notre avis absolument indispensable; d'obligantes conférences ont escorté le film dans toutes ses représentations, lisant ou disant, chacune suivant son tempérament, des extraits ou le texte complet du commentaire préparé par M. Brocher, et enfin une distribution de littérature suffragiste, feuilles volantes, cartes postales en stock, bulletins d'adhésion, numéros du *Mouvement*... a permis de laisser aux mains de tous les assistants un souvenir durable de chaque soirée.

Et le succès, qui n'est point si capricieux qu'en veut bien le dire, lorsqu'on lui prépare les avenues sur lesquelles s'engager, le succès a répondu à notre effort. Partout, à Chêne-Bourg, à Versoix, à Sâconex, à Vandoeuvres, à Satigny, à Châtelaine, à Jussy, à Berne... nous avons eu des salles pleines, parfois bondées, où souvent les derniers venus devaient rester debout, malgré les chaises supplémentaires apportées en hâte de l'école voisine. Partout, des auditeurs attentifs, intéressés, largement mêlés d'électeurs et de futures électrices. Des hommes, faisant faire d'un geste impatient les inévitables marmots qui pètent au premier rang et se délectaient sans comprendre plus des tours d'adresse des ours du prologue, ou menaçant de mettre à la porte les gamins fiers de leurs moustaches naissantes, qui essayaient de ricaner pour montrer leur supériorité masculine; des femmes venant nous confier à la sortie que l'histoire de Mme Herzog, la femme de ménage de Sœur Claire, c'était la leur, et qu'elles avaient, elles aussi, des expériences derrière elles qui avaient fait d'elles des suffragistes sans le savoir; des sourires approbateurs lors de la scène du Conseil communal; des applaudissements nourris au commentaire, des ap-

préciations très élogieuses, des félicitations motivées de ceux et de celles qui, ayant l'habileté de réunions de cet ordre, femmes de pasteurs, instituteurs, institutrices, étaient le mieux à même de juger de la portée de notre film: vrai, nous pouvons être satisfaits, très satisfaits.

Une seule commune, il faut le dire, a fait exception dans cette série ininterrompue, et sans doute ne nous tromperons-nous pas de beaucoup si nous disons qu'il y eut là une petite manœuvre antisuffragiste, préparée dans un café (cela nous fut révélé naïvement), d'abord pour nous faire renoncer à notre projet en brandissant le spectre lointain de l'épidémie de poliomérite, et ensuite, lorsque nous avons voulu persister, en répandant le mot d'ordre de rester chez soi... Bah! ce sont là des accidents qui ne surprennent point des propagandistes rompus à leur tâche, et leur font ouvrir l'œil pour une autre fois.

Le seul point sur lequel il nous soit impossible aujourd'hui d'apporter des précisions, c'est le côté financier de cette petite campagne, les comptes n'étant pas encore définitivement bouclés au moment où nous écrivons ces lignes. Nous sommes en tout cas certains de ne pas avoir fait de bénéfice: non, car les dépenses, location du film, frais d'appareil et d'opérateur, publicité, location de salles dans quelques cas, sont trop élevées pour pouvoir être couvertes par le prix très modique (0,60 cent) que nous avons été obligés de mettre aux entrées pour ne pas écarter le public. Mais nous pouvons espérer que notre déficit sera de ceux qu'une caisse bien équilibrée peut supporter comme frais de propagande. Car cette propagande est incomparable, assurément; elle concrétise, elle visualise notre revendication, elle atteint les plus récalcitrants, elle intéresse les plus endormis, elle frappe les plus tièdes. Et à ce titre, et en attendant que les circonstances nous engagent dans une nouvelle campagne cinématographique (n'oublions pas que Genève a en perspective, lorsque ses législateurs se décideront à se souvenir de certain projet déposé au Grand Conseil, une action suffragiste intense), nous recommandons chaudement *Le Banc des Mineurs* à tous les groupements qui voudront mettre à son service un peu d'effort et de savoir-faire. Il en vaut la peine.

E. GD.

P.-S. — Pouvez-vous nous prier celles des Sociétés qui vont, au cours de cet hiver, présenter *Le Banc des Mineurs* dans des localités de langue française de songer à cette occasion à la propagande que représente pour notre journal une distribution des numéros à ces publics qui ne comprennent pas comme nos séances habituelles uniquement des convertis et des abonnés? Nous enverrons bien volontiers des numéros à distribuer gratuitement, à la seule condition que l'on veuille bien nous les demander à l'avance.

Correspondance

A propos des élections fédérales

Lausanne, le 7 novembre.

Chère Rédactrice,

Permettez-moi de vous signaler, par souci d'exacuitude, trois petites erreurs qui se sont glissées dans votre dernier article sur les élections fédérales (numéro précédent du *Mouvement*):

Vous avez parlé une fois de l'assurance-vieillesse et invalidité, au lieu de survivants. (*Lapsus calamis*, ou de correction d'épreuve: *Réd.*)

En second lieu, les nouveaux conseillers nationaux ont été élus pour une période de 4 ans, et non plus de 3, depuis la révision constitutionnelle. (Derechef *lapsus: Réd.*)

Et troisièmement, M. Rais (La Chaux-de-Fonds) que vous traitez d'inconnu en matière d'opinions suffragistes, est pourtant celui qui, lors de la remise de notre pétition fédérale à la Chambre, a vivement combattu le suffrage comme membre de la Commission des pétitions du Conseil National, et a été contre-rapporteur. (Reconnaissons ici que soit notre informatrice neuchâteloise, soit nous-mêmes, avons perdu de vue ce point, qui